

Appel à projets du Collège Saint Sauveur

Week-ends saison 2024

Lille, le 1er février 2024

Créé en 2021, le Collège Saint Sauveur vient renouveler les pratiques, les projets et les publics des week-ends à la Gare Saint Sauveur, en s'appuyant davantage sur les Centres Sociaux des quartiers lillois. Il rassemble des directeurs et directrices d'équipements culturels lillois, des artistes et des représentants des centres sociaux.

En 2023, les membres du Collège Saint-Sauveur ont contribué à la programmation de la saison de lille3000 à la Gare Saint Sauveur en sélectionnant cinq week-ends thématiques qui ont mis à l'honneur des projets émergents. Cette sélection s'est faite à l'issue d'un Appel à projets (AAP), co-écrit par les équipes de la Ville de Lille et publié par lille3000.

Reprenant les mêmes modalités organisationnelles, cinq week-ends seront programmés par le Collège Saint Sauveur et mis en œuvre par lille3000 durant la saison 2024 à la Gare Saint Sauveur.

Du 10 mai au 3 novembre 2024 inclus, les saisons Printemps, Été et Automne prennent place à la Gare Saint Sauveur avec les week-ends thématiques, en partenariat entre lille3000 et des opérateurs culturels et/ou des artistes du territoire.

Appel à projets : week-ends du Collège Saint Sauveur

Prenant en considération les nouveaux enjeux de la politique culturelle municipale, en matière d'inclusion et de culture durable, lille3000, en collaboration avec le Collège Saint Sauveur, propose de lancer une nouvelle fois un appel à projet auprès des acteurs culturels du spectacle vivant, originaires du territoire (Lille et alentours) et susceptibles de répondre aux enjeux suivants :

1. Favoriser la reconnaissance des opérateurs et structures émergentes qui souhaitent proposer un contenu artistique original et jamais présenté à la Gare Saint Sauveur
2. Favoriser la participation des habitants de la ville et des publics dits « éloignés de la culture »
3. Favoriser la pluridisciplinarité, en prenant en compte la configuration de la Gare Saint Sauveur, les activités et usages multiples et qui peuvent s'y dérouler simultanément

Au nombre de 5, ces propositions de week-ends seront sélectionnées par le Collège Saint Sauveur sous la direction d'Arnaud VAN LANCKER (Cie du Tire-Laine), en présence de Marie-Pierre BRESSON, adjointe à la Culture de la Ville de Lille, des représentants de la Ville de Lille et de lille3000.

Les dates des week-ends :

- 18-19 mai 2024
- 22- 23 juin 2024
- 6- 7 juillet 2024
- 21- 22 septembre 2024
- 26 - 27 octobre 2024

Le choix se fera à partir des critères d'éligibilité et de sélection.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Portage du projet par une structure locale de statut associatif à but non lucratif ou des sociétés coopératives d'intérêt collectif (scic) ou société coopérative de production (scop)
 - Structure à jour des obligations légales du champ concerné (sociales, fiscales, assurances...)
 - Disposer des moyens de production permettant la faisabilité financière, artistique et technique du projet retenu, et garantissant la rémunération des personnels concourant au projet
 - Présence d'un professionnel du secteur culturel au sein de la structure (soit administratif ; soit artiste)
 - Présence d'un ou plusieurs projets pluridisciplinaires dans le champ des arts vivants
 - Présentation d'un ou plusieurs projets impliquant une ou plusieurs structures sociales ou socio-culturelles d'un ou plusieurs quartiers lillois et mettant en œuvre des actions culturelles et de sensibilisation auprès des publics usagers de ces structures, en amont du week-end présenté à la Gare Saint Sauveur
 - Présenter un budget équilibré pour un minimum de 2 jours et maximum 3 jours d'événements
- La participation de lille3000 peut représenter jusqu'à 20 000€ HT (ou nette de toute taxe dans le cas d'une structure non assujettie à TVA) au maximum, et ne peut en aucun cas excéder 80% des recettes du projet.

- **Sont exclus les projets proposant comme activité principale une occupation commerciale de la Gare Saint Sauveur (salon, food truck, buvette, exposition vente...)**
- **Sont exclues les structures ayant été présentées à la Gare Saint Sauveur dans les saisons de lille3000 en 2022 et 2023**

- Envoi d'un **dossier complet** (liste dessous)

CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des projets se fera sur des appréciations qualitatives et en particulier :

- La qualité, l'originalité et la cohérence de la proposition artistique (gratuite pour le public) prenant place à la Gare Saint Sauveur le temps d'un week-end, et susceptible de se déployer sur tout ou partie des différents espaces (Halle B, Halle A/scène, Esplanade, Cinéma, Ferme urbaine et Cours St-So...) > Voir document de présentation de la Gare Saint Sauveur
- La qualité du partenariat avec une ou des structures socio-culturelles. Le partenariat avec une ou plusieurs structures socio-culturelles est attendu
- La bonne cohésion entre le projet artistique proposé et la / les actions de médiation et de sensibilisation en amont de l'action en direction des publics
- Cohérence du budget prévisionnel, équilibré entre les dépenses et les recettes

Dossier type à fournir et à envoyer à contact@lille3000.com avant le 29 février 2024

Objet du mail : « Appel à projets week-ends Gare Saint Sauveur 2024 »

- Identité, composition, parcours et partenaires (institutions, coproducteurs...) de la structure qui doit pouvoir justifier d'une existence légale
- Note d'intention (une page A4 maximum) avec contenu (prévisionnel) et motivation du projet de weekend (document PDF)
- Descriptif, chiffrage des actions envisagées en direction des publics et déroulé
- Budget prévisionnel équilibré en recettes et dépenses

- Fiche technique prévisionnelle du week-end
 - **Dates non disponibles dans le calendrier des cinq week-ends**
 - **L'ensemble des documents doivent être condensés dans un seul fichier (.DOC ou .PDF)**
- Le(s) candidat(s) doivent être en mesure de fournir les éléments qui seront intégrés à la communication des week-ends thématiques de la Gare Saint Sauveur (textuels et visuels au minimum, et vidéos si existantes) pour les supports de lille3000, notamment :
- présentation de la saison (conférence de presse)
 - programme de saison
 - site internet et réseaux sociaux
 - newsletters et communiqués de presse hebdomadaire
- Le(s) candidat(s) doivent également être en mesure de communiquer sur le weekend via leurs réseaux
- L'équipe porteuse du projet doit être présente tout au long du weekend proposé

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- 29 février date limite de réception des projets
 - Mars : analyse des dossiers et jury de sélection par le Collège Saint Sauveur
Et annonce des lauréats
 - Mars : récupération des éléments de communication et repérages techniques
 - Avant fin avril : contractualisation et lancement de la communication de lille3000
- 10 mai 2024 : ouverture de la saison de lille3000 à la Gare Saint Sauveur (week-ends thématiques)
 - 3 novembre : fin de la saison de lille3000 à la Gare Saint Sauveur



La Gare Saint Sauveur

Présentation



Ouverte en mars 2009 à l'occasion d'Europe XXL, la Gare Saint Sauveur, autrefois gare de marchandises, a été réhabilitée par la Ville de Lille pour proposer tout au long de l'année des événements culturels et des espaces de loisirs.

En 2023, autour de l'exposition *Range ta chambre !* de l'artiste Jean-François Fourtou, retrouvez à la Gare Saint Sauveur toute une série de week-ends gratuits pour toute la famille, imaginés par lille3000 en partenariat avec la Ville de Lille et de nombreux opérateurs culturels et associations de la métropole lilloise.

Concerts, spectacles, cinéma jeune public (les mercredis après-midi), performances, DJ sets, ateliers, sans oublier la Ferme urbaine, le Cours St-So et le Bistrot de St So... le tout dans cette ambiance conviviale si chère à la Gare Saint-Sauveur.

Historique

Au cœur de la Ville, à quelques mètres du parc Jean-Baptiste Lebas, la Gare Saint Sauveur, ancienne gare de marchandises créée en 1861 par décret impérial, a été réhabilitée en 2009 par la Ville de Lille, avec trois objectifs : mettre en valeur d'une culture industrielle historique ; la préservation d'une mémoire patrimoniale et réunir artistes et habitants a été l'enjeu principal de ce projet. La Gare Saint-Sauveur devient dès 2009 un lieu culturel unique et d'un nouveau genre qui cultive la polyvalence et l'accessibilité.

Lieu géré par la Ville de Lille, la programmation culturelle est coordonnée du printemps à l'automne par lille3000 en partenariat avec les opérateurs culturels.

Les différents espaces



La Halle A

La Halle A, bâtiment du XIXème siècle, porte un double intérêt patrimonial : elle témoigne de la première gare Fives-St Sauveur et présente un beau modèle de halle industrielle, notamment avec une charpente métallique, un claustra en bois, des murs de briques et un sol pavé.

La Halle A constitue le cœur de la Gare Saint Sauveur : un lieu d'accueil du public, de convivialité, et de restauration. C'est aussi un espace modulable qui se veut polyvalent. On peut y trouver un espace restauration et un bar tenu (du mercredi au dimanche) par le Bistrot de St So, un espace de projection et de spectacles. Cette halle est un parfait lieu d'accueil pour tous types d'évènements, pouvant accueillir jusqu'à 650 personnes lors de concerts.

La superficie de la Halle A :

1000 m² environ se divisant en 2 parties principales, le bar et la salle de cinéma :

- 320m² pour le bar
- 365m² pour la salle de cinéma
- espace sanitaires + une loge (avec toilettes et douche) entre l'espace bar et le cinéma.

Dans l'espace bar, on trouve un espace scénique (dimensions 7m x 5m, hauteur 0,8m) adossé à la salle de cinéma, un système de sonorisation et un parc micros de qualité.



La salle de cinéma

- Surface : 365m² en comprenant les gradins, plateau au sol de 100 m².
- Jauge : 178 places en gradin fixe
- Équipement : écran de projection 10m x 4,30m sur cadre fixe en fond de scène, dispositif de vidéoprojection (projecteur, lecteur Blu-ray, PC, matrice...) et son 5.1, micros HF, système son et jeu d'orgues lumières. Deux demi-fonds sur patience devant l'écran.
- Éclairage scénique : type "plein feu" + compléments ponctuels.

- Possibilités d'accroches très limitées (pas de penderonnage, ni italienne, ni allemande, peu de possibilités de compléments lumière)
- Espace adapté pour : cinéma, conférences, petites formes scéniques (ciné-concerts, théâtre, danse, récitals de piano...)



Halle B (partie droite)



Halle B (partie gauche)

La Halle B

La Halle B est issue de la reconstruction de 1920-1930. Elle offre une belle opportunité par ses dimensions et ses espaces. Cette halle est un espace permettant d'accueillir des expositions, des installations, des événements d'entreprises, des braderies... dans un lieu à l'architecture exceptionnelle.

La superficie de la Halle B est de 5000 m² environ se divisant en plusieurs parties :

- Partie droite : 1 539 m²
- Partie gauche : 1 474m²
- Un ensemble de pièces passantes / Hôtel Europa
- Un îlot central pour la partie administrative et espace loges / catering.
- Des sanitaires dans la voie de passage entre les deux plateaux de la halle.



Esplanade

Les espaces extérieurs

L'extérieur de la Gare Saint Sauveur propose plusieurs espaces :

- L'esplanade, qui sert de terrain de jeux pour les enfants, peut être aménagée au besoin pour recevoir différents événements comme du cinéma de plein air, des tournois sportifs, des chapiteaux...
- La terrasse, l'une des plus grandes de Lille, permet de faire une pause pour déjeuner ou boire un verre.

Esplanade : espace bitumé de 1 200m²

Terrasse : espace de 900m² (350m² sur l'avant de la Halle A et 550m² sur le côté)

À l'arrière de la Halle B, deux espaces peuvent également accueillir des événements : la Ferme urbaine, gérée par lille3000 et le Cours St-So géré par la SPL Euralille avec services de buvette, jeux et petite restauration.



Terrasse

Maison Biquini



Ferme urbaine



Cours St-So



Sécurité

De manière générale, la compagnie est tenue de respecter les dispositions du règlement de sécurité (essentiellement Arrêté du 25 juin 1980 et Arrêté du 12 décembre 1984 - Dispositions particulières de Type L).

Décors

Conformément à l'article L7583 du règlement de sécurité incendie, les décors classés M2 ou C-s2, dO ou en bois M3 ou classé d-s3, dO sont admis à la gare saint sauveur. Les compagnies devront être en mesure de présenter les procès-verbaux de classement au feu de tous leurs éléments scénographiques sous peine de se les voir refuser.

Pyrotechnie, flammes, laser, fumées, confettis...

L'emploi d'artifices, flammes, confettis ou cotillons n'est pas autorisé à la gare saint-sauveur. L'emploi de bougies doit être impérativement signalé au directeur technique un mois à l'avance. Son autorisation n'est pas garantie. L'emploi de laser et de générateur de fumée ou brouillard est soumis à l'autorisation du directeur technique.

Aménagements scéniques

Les aménagements scéniques et tous les équipements relatifs au spectacle ne devront pas diminuer l'espace mis à disposition du public, ou gêner la circulation.

Accès décors / backline

La Gare Saint Sauveur dispose d'un petit parking (portail automatisé au 265, rue Camille Guérin). Merci de mutualiser vos transports, nous ne pouvons garantir plusieurs places de parking. L'accès des décors et backline s'effectue généralement par le cinéma ou la réserve (escalier 6 marches ou quai hauteur 1,10m).

Un lieu de stockage des décors se trouvant derrière la Salle de cinéma et n'étant pas extensible. Un espace d'environ 15m2 sera disponible pour ranger vos divers accessoires (décors...). Merci de tenir compte de ce paramètre afin qu'il n'y ait pas d'encombrement et que la circulation puisse se faire.

Personnel technique

- 1x technicien son
- 1x technicien plateau / lumières

Les horaires de travail des techniciens d'accueil sont à négocier avec le directeur technique dans le respect de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles. Le planning devra faire l'objet d'un accord avec le directeur technique au plus tard deux semaines avant l'évènement concerné.

Les régisseurs de lille3000 assurent le bon fonctionnement de tout le matériel technique ainsi que les changements de patch entre les spectacles. Ils participent également avec l'aide des compagnies à la mise en place du décor lors des changements de plateaux.

L'organisation des régies des spectacles et concerts doit être convenue en amont des évènements.

Prérequis concernant l'organisation de week-ends :

Halle A : Espace Bar / Restaurant / Concerts / DJ sets

Cet espace est mutualisé entre les différents opérateurs : Ville de Lille, lille3000, Bistrot de St So (concessionnaire), structures et compagnies accueillies.

Ce fait implique un certain nombre de prérequis quant aux usages de l'espace, notamment scénique. Un repérage par les compagnies et organisateurs d'évènements est indispensable afin de sélectionner et adapter au mieux les propositions et déroulés.

L'activité de débit de boissons et de restauration générant potentiellement des nuisances sonores (machines à café, verreries, commandes au bar...), les concerts et autres formes artistiques présentés dans cet espace doivent être compatibles avec l'ambiance de « bistrot ».

Les horaires d'installation/réglages/balances des ensembles musicaux doivent être adaptés à l'activité de restauration :

- Pas de balances avant la fin de service de restauration
- Déplacement du mobilier de restauration après le départ des clients de la restauration
- Balances "réduites" si possible dans le temps et au niveau sonore en raison de la présence de public / clients du bar-restaurant, ce qui peut entraîner une nécessité pour les ensembles musicaux à proposer un répertoire déjà "rodé" à la scène (impossibilité de "filage" et répétitions/ajustements sur un nouveau répertoire).

En outre, l'horaire de fin de terrasse contraint les activités en soirée à une organisation particulière : fin du concert / sonorisation à 23h30 les vendredis et samedis afin de permettre l'évacuation totale de la terrasse pour minuit.

Salle de cinéma : usages multiples

Cet espace est mutualisé entre les différents opérateurs : Ville de Lille, lille3000, structures et compagnies accueillies.

La principale contrainte repose sur la proximité entre le voisinage et la scène coté bar/restaurant et la perméabilité sonore entre ces deux espaces (quasi impossibilité de concert/balances pendant une représentation ou conférence dans la salle de cinéma).

Concernant l'accueil de spectacles, la salle n'étant pas conçue et équipée pour cet usage (notamment l'absence d'un réel grill technique), hors performances, concerts, ciné-concerts ou conférences, la salle demande aux compagnies une d'adaptation aux contraintes, pour en citer quelques-unes :

- Possibilités d'accroches très limitées (peu de possibilités de compléments lumière, pas de pendrillonage possible (ni allemande, ni italienne...))
- Pas de tapis de danse sur place
- Accès des comédiens au plateau à vue (pas d'accès au plateau ni coulisses).